

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

VICTOR TURQUAN

## **Le dénombrement des étrangers en France**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 35 (1894), p. 418-431

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1894\\_\\_35\\_\\_418\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1894__35__418_0)

© Société de statistique de Paris, 1894, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

### III.

#### LE DÉNOMBREMENT DES ÉTRANGERS EN FRANCE.

L'attention des pouvoirs publics ayant été, à différentes reprises, attirée sur le nombre croissant et sur la condition des étrangers habitant la France, il a paru opportun au ministère du commerce et de l'industrie, à l'occasion du dénombrement quinquennal de la population en 1891, de faire procéder à un recensement spécial des étrangers présents en France, ainsi que de faire un relevé détaillé de leur condition et de leur profession. Les bulletins individuels fournis par tous les étrangers ont, en conséquence, été séparés de ceux de la population générale, et puis classés successivement par nationalité, par sexe, par âge, par état civil, par condition et par profession.

C'est l'analyse résumée des tableaux dressés par le bureau de la statistique générale de France, et composant le volume du dénombrement des professions, que j'ai l'honneur de présenter à la Société de statistique, mais auparavant je pense qu'il ne sera pas sans intérêt d'énumérer les principales variations constatées dans le nombre des étrangers en France et leur répartition géographique.

Il n'y a que quarante ans que l'on sait d'une façon précise le nombre des étrangers habitant la France. Il y avait en 1851, d'après les résultats du dénombrement de cette époque, environ 380,000 étrangers de toutes nationalités sur 35,783,000 habitants que comptait le pays tout entier, soit une proportion de 1 étranger pour 100 habitants; quinze ans après, en 1866, on signalait l'existence de 655,000 individus de nationalité étrangère, soit 1.67 p. 100 habitants.

Après les événements de 1870-1871, la population française s'est trouvée amoindrie; de plus, les territoires cédés à l'Allemagne contenaient 46,000 Allemands et 20,000 autres étrangers, surtout des Suisses, des Belges et des Luxembourgeois. Malgré cela, les étrangers se sont trouvés être 105,000 de plus en 1872 qu'en 1866. Leur proportion était alors de 2 p. 100.

En 1881, la France comptait plus d'un million d'étrangers et, en 1886, plus de 1,125,000, soit près de 3 p. 100 habitants.

Enfin, le dénombrement de 1891 a constaté l'existence de 1,130,211 étrangers présents en France.

Ces chiffres ne donnent pas une idée suffisante de l'immigration des étrangers en France. Il résulterait, d'après les chiffres officiels des dénombremens, que cette immigration tendrait à se ralentir; c'est ainsi que le croit des étrangers et des naturalisés a varié en quinze ans de la façon suivante :

De 1876 à 1881 . . . .	241,872 étrangers et naturalisés de plus.			
De 1881 à 1886 . . . .	152,281	—	—	—
De 1886 à 1891 . . . .	70,498	—	—	—

Mais en 1889, dans l'intervalle des deux derniers dénombremens, une loi concernant la condition nouvelle des étrangers nés en France a été promulguée et a

donné lieu à des francisations d'office très nombreuses; néanmoins, il a été impossible d'en mesurer le nombre, aucun acte n'ayant enregistré ces changements de nationalité. Aussi le nombre de Français s'est-il trouvé, lors du dénombrement de 1891, plus considérable que celui qu'indiquait l'accroissement naturel accusé par les excédents annuels des naissances.

Voici quel a été, à chacun des dénombrements depuis 1851, le nombre de Français d'origine, celui des naturalisés et celui des étrangers de toute nationalité :

Années.	Français d'origine.	Naturalisés ou étant déclarés tels.	Étrangers de toute nationalité.	
			Nombres absolus.	Proportion pour 100 habitants.
1851 . . .	35,388,814	13,525	380,831	1.06
1861 . . .	36,864,673	15,259	506,381	1.35
1866 . . .	37,415,283	16,286	655,036	1.72
1872 . . .	35,346,695	15,303	740,668	2.03
1876 . . .	36,069,524	34,510	801,754	2.17
1881 . . .	36,327,154	77,046	1,001,090	2.67
1886 . . .	36,700,342	103,886	1,126,531	2.97
1891 . . .	36,832,470	170,704	1,130,211	2.97

Ces chiffres montrent que depuis quarante ans le nombre des habitants de la France s'est accru de 2,350,000 individus, mais que dans cet accroissement les étrangers sont entrés pour près de 750,000, et les naturalisés pour plus de 150,000.

L'élément étranger a donc contribué pour plus de 900,000, soit près de 39 p. 100, à l'accroissement général de la population française depuis 1851. Nous avons démontré quelque part que, depuis quelques années, il y avait excédent de naissances chez les étrangers habitant la France, alors que chez les Français les excédents de décès se succèdent d'année en année depuis trois ans.

Il y a là un sérieux sujet de méditation, surtout pour ceux qui veulent par des taxes, ou par tout autre moyen, restreindre le nombre des étrangers qui s'établissent en France.

Telles sont les premières constatations d'ordre général qui résultent de l'examen sommaire des dénombrements.

Voici maintenant quelle a été la part de chaque nationalité principale dans les variations constatées à chaque dénombrement.

Un premier tableau donnera les chiffres absolus.

**1° Nombre des étrangers de chaque nationalité à chacun des dénombrements.**

*(Chiffres absolus.)*

NATIONALITÉS.	ANNÉES.							
	1851.	1861.	1866.	1872.	1876.	1881.	1886.	1891.
Anglais . . . . .	20,357	25,711	29,856	26,003	30,077	37,006	36,134	39,687
Américains { du Nord . . . . .	"	5,020	7,223	6,859	9,855	9,816	10,253	7,024
{ du Sud . . . . .								
Allemands . . . . .	57,061	84,958	106,606	104,169	59,028	81,986	100,114	83,333
Autrichiens . . . . .				5,116	7,498	12,090	11,817	9,648
Hongrois . . . . .				"	"	"	"	2,261
Belges . . . . .	128,103	204,739	275,888	347,558	374,498	432,265	482,261	465,860
Hollandais . . . . .	"	13,143	16,058	17,077	18,099	21,232	37,149	9,078
Luxembourgeois . . . . .	"							31,248
Italiens . . . . .	63,307	76,539	99,624	112,579	165,313	240,733	264,568	286,042
Espagnols . . . . .	29,736	35,028	32,650	52,954	62,437	73,781	79,550	77,736
Portugais . . . . .								
Suisses . . . . .	25,485	34,749	42,270	42,834	50,203	66,281	78,584	83,117
Russes . . . . .	9,338	9,291	12,164	9,310	7,992	10,429	11,980	14,357
Suédois . . . . .								1,156
Norvégiens . . . . .	"	789	1,226	1,058	1,622	2,223	2,423	915
Danois . . . . .								741
Grecs . . . . .	"	552	720		892	1,250	1,287	2,035
Roumains, Serbes et Bulgares . . . . .	"	348	369	1,173	702	857	1,148	1,677
Tures . . . . .	"	438	565		1,174	1,494	1,612	1,851
Africains . . . . .	"	"	"	"	"	"	"	813
Chinois, Japonais, Asiatiques . . . . .	"	"	"	311	417	510	355	343
Autres nationalités . . . . .	45,176	5,786	10,276	3,843	6,168	4,843	2,641	1,908
Nationalités inconnues . . . . .	2,268	9,290	19,541	9,824	4,542	3,582	3,363	3,223
Total général . . . . .	380,831	506,381	655,036	740,668	801,754	1,001,090	1,126,531	1,130,211

Ramenés à un chiffre initial uniforme de 1,000 en 1851, les nombres qui précèdent se présentent de la manière suivante :

**2° Variations dans le nombre des étrangers recensés à chaque dénombrement.**

*(Chiffres ramenés à 1,000 étrangers en 1851 ou 1861.)*

NATIONALITÉS.	ANNÉES.							
	1851.	1861.	1866.	1872.	1876.	1881.	1886.	1891.
Anglais . . . . .	1,000	1,263	1,467	1,277	1,477	1,818	1,775	1,950
Allemands . . . . .	1,000	1,500	1,880	1,930	1,090	1,520	2,060	1,540
Belges . . . . .	1,000	1,600	2,154	2,713	2,923	3,374	3,705	3,637
Hollandais et Luxembourgeois . . . . .	"	1,000	1,229	1,299	1,377	1,615	2,826	3,068
Italiens . . . . .	1,000	1,209	1,574	1,778	2,611	3,892	4,179	4,518
Espagnols et Portugais . . . . .	1,000	1,178	1,098	1,784	2,141	2,510	2,718	2,659
Suisses . . . . .	1,000	1,363	1,659	1,681	1,974	2,601	3,084	3,261
Russes et Polonais (avant 1872) . . . . .	1,000	994	1,303	997	856	1,123	1,283	1,537
Américains . . . . .	"	1,000	1,439	1,366	1,963	1,955	2,043	2,361
Total des étrangers . . . . .	1,000	1,305	1,669	1,945	2,105	2,629	2,978	2,968

Aucune des colonies étrangères qui sont distinguées dans ces tableaux n'est aujourd'hui inférieure en nombre à ce qu'elle était il y a quarante ans ; au contraire, la plupart d'entre elles se sont accrues dans de très notables proportions. Nous allons passer en revue les principales dans l'ordre d'intensité de leur accroissement.

Celle qui semble s'être le moins développée est la colonie allemande. En 1851, les sujets allemands et autrichiens étaient au nombre de 57,061 ; en 1891, on comptait 83,333 personnes de nationalité allemande et 11,909 de nationalité austro-hongroise. Toutefois, dans l'intervalle, le nombre des Allemands avait passé par un chiffre beaucoup plus élevé, car il était, en 1886, de 111,114.

La plus faible augmentation après celle des Allemands est celle des Russes ; toutefois, ceux-ci, qui avaient relativement peu augmenté en nombre pendant trente années, de 1851 à 1881, ont vu leur effectif notablement s'accroître depuis cette dernière année, et surtout pendant la période quinquennale 1886-1891.

Les Anglais ont presque doublé. Ils étaient au nombre de 20,000 en 1851, leur nombre s'élève aujourd'hui à près de 40,000.

Les Américains ont passé de 5,000 en 1861 à près de 12,000 en 1891. Ce n'est qu'en 1891 qu'on a distingué les Américains du Nord de ceux du Sud. La part des Américains du Nord est de 7,024 individus dans le contingent du Nouveau-Monde, tandis que l'Amérique du Sud, y compris l'Amérique centrale, ne compte en France que 4,828 originaires.

Les Espagnols et Portugais, qui étaient près de 30,000 en 1851, atteignent le nombre de 80,000 en 1891, après avoir dépassé ce dernier chiffre en 1886. Dans ces 80,000 individus, les Portugais n'entrent actuellement que pour environ 1,300.

Les nationalités dont les ressortissants ont vu leur nombre croître dans la plus forte proportion depuis 1851 sont (1) :

Les Hollandais, Luxembourgeois compris, qui, au nombre de 13,000 en 1861, ont dépassé 40,000 en 1891, soit 3,070 en 1891 pour 1,000 en 1861. Dans ce chiffre de 40,000, les Luxembourgeois qui ont acquis depuis 1890 une nationalité distincte, et qui ont été pour la première fois distingués des Hollandais dans le dénombrement de 1891, entrent pour un contingent de plus de 31,000, ce qui réduit la colonie hollandaise à 9,000 individus ;

Les Suisses, qui étaient 25,000 en 1851, et qui sont au nombre de 83,000 en 1891, soit 3,260 en 1891 pour 1000 en 1851 ;

Les Belges, qui ont passé de 128,000 à 465,000, soit de 1,000 à 3,640 ;

Les Italiens, qui ont passé de 63,000 à 286,000, soit de 1,000 à 4,520.

D'une manière générale, ce sont les nationalités qui présentaient déjà les plus gros contingents, comme les Italiens et les Belges, et celles qui présentaient le moins d'importance il y a quarante ans, comme les originaires de la presque île des Balkans, qui présentent les plus forts accroissements proportionnels.

Il n'était pas sans intérêt de comparer entre elles les différentes colonies étrangères d'après leur importance proportionnelle. Voici les résultats de cette comparaison. (Voir tableau, p. 424.)

---

(1) Les Autrichiens et Hongrois, qui n'ont été distingués des Allemands que depuis 1872, ont vu leur nombre plus que doubler depuis cette époque, accroissement supérieur, pour cette période, à celui des nationalités précédemment énumérées,

**Dénombrement des étrangers dans chacun des départements.**

Numéros d'ordre.	DÉPARTEMENTS.	ANNÉES.									
		1851.	1861.	1866.	1872.	1876.	1881.	1886.	1891.		
1	AIN	5,956	1,320 (a)	2,055	2,803	3,159	3,915	4,967	4,730		
2	AISNE	4,671	6,214	6,425	9,458	9,419	10,573	13,328	12,941		
3	ALLIER	977	389	1,104	581	717	684	897	915		
4	ALPES (BASSES)	245	883	1,865	1,903	2,008	2,613	4,156	3,896		
5	ALPES (HAUTES)	1,576	1,111	1,612	2,017	1,298	3,827	4,598	2,800		
6	ALPES-MARITIMES	"	6,654	10,359	17,483	21,993	43,803	48,770	65,220		
7	ARDÈCHE	444	487	567	496	639	767	724	533		
8	ARDENNES	19,173	21,575	23,586	28,559	30,732	34,814	37,682	38,159		
9	ARIÈGE	159	178	186	239	252	279	391	459		
10	AUBE	1,262	1,699	1,699	2,158	2,135	3,100	4,084	4,920		
11	AUDE	452	543	541	899	2,937	9,240	10,207	8,220		
12	AVEYRON	335	276	324	419	455	412	551	606		
13	BOUCHES-DU-RHÔNE	21,434	38,323	43,412	42,855	67,184	75,738	77,512	92,361		
14	CALVADES	1,146	1,561	1,703	1,429	1,198	1,707	1,820	1,503		
15	CANTAL	136	170	72	147	141	215	507	198		
16	CHARENTE	747	1,196	3,999	795	862	678	880	912		
17	CHARENTE-INFÉRIEURE	667	541	545	889	908	1,455	1,141	1,111		
18	CHER	566	533	544	802	599	608	597	705		
19	CORRÈZE	209	329	60	2,6	386	386	425	474		
20	CORSE	4,245	8,247	7,966	9,159	10,070	15,311	15,352	11,062		
21	CÔTE-D'OR	1,794	1,381	1,184	1,967	2,183	3,975	4,484	4,033		
22	CÔTES-DU-NORD	504	1,921	1,876	1,967	2,183	3,975	4,484	4,033		
23	CREUSE	291	154	186	366	682	615	489	453		
24	DORDOGNE	683	406	501	298	272	171	201	175		
25	DOUBS	6,034	6,360	8,703	767	1,324	1,347	1,231	900		
26	DRÔME	1,234	843	691	1,317	1,335	1,306	1,541	1,541		
27	EURE	775	1,263	2,421	1,876	2,223	2,654	3,387	2,816		
28	EURE-ET-LOIRE	509	400	1,068	1,649	1,049	1,239	1,884	1,154		
29	FINISTÈRE	532	210	544	433	467	374	471	360		
30	GARD	2,232	1,743	2,861	2,670	3,001	4,045	4,935	3,449		
31	GARONNE (HAUTE)	1,599	1,819	1,807	3,995	4,277	4,724	4,793	5,125		
32	GERS	2,146	1,961	943	4,662 (c)	5,082	6,320	6,104	6,514		
33	GIROUDE	3,693	7,144	15,197	7,539	8,657	10,920	10,996	10,780		
34	HÉHAULT	2,245	1,825	1,914	3,677	6,175	8,413	10,985	11,064		
35	ILLE-ET-VILAINE	658	661	850	883	1,110	1,439	1,615	1,559		
36	INDRE	448	573	538	540	515	511	554	417		
37	INDRE-ET-LOIRE	642	868	941	920	1,114	1,178	1,264	1,244		
38	ISÈRE	7,568 (b)	822	1,505	3,023	2,847	7,386	4,001	8,578		
39	JURA	1,239	1,483	1,245	1,709	2,041	3,189	4,516	3,392		
40	LANDES	627	354	644	644	810	665	665	521		
41	LOIR-ET-CHEER	398	339	458	552	545	611	650	626		
42	LOIRE	1,063	1,719	2,409	2,970	4,731	3,972	2,795	3,452		
43	LOIRE (HAUTE)	127	183	250	297	276	329	348	330		

44	LOIRE-INFÉRIEURS	840	816	2,075	1,259	4,750	885	1,408	1,815
45	LOIRET	654	558	773	1,002	986	1,250	1,615	1,928
46	LOT	425	274	266	266	245	81	351	302
47	LOT-ET-GARONNE	2,110	2,408	3,009	5,409	6,615	7,132	6,139	6,139
48	LOZÈRE	77	49	44	73	77	109	112	412
49	MAINE-ET-LOIRE	432	591	751	653	744	1,283	897	4,103
50	MANCHE	785	1,205	2,467	837	784	788	831	819
51	MARNE	5,867	7,662	8,503	10,094	10,666	13,994	16,771	16,534
52	MARNE (HAUTE)	1,047	1,917	1,643	2,464	2,195	5,141	3,997	3,514
53	MAYENNE	181	167	167	253	335	235	303	330
54	MEURTHE-ET-MOSELLE	3,210	3,381	3,668	16,205 (d)	18,236	24,800	35,137	29,788
55	MEUSE	5,390	3,815	4,482	5,705	5,999	7,764	9,554	8,309
56	MORBHAN	175	151	232	308	319	207	307	292
57	MOSELLE	16,589	18,488	25,298	"	"	"	"	"
58	NIEVRE	527	423	559	555	566	647	754	700
59	NORD	80,376	130,418	134,548	234,504	349,719	277,741	305,524	395,987
60	OISE	3,759	5,682	7,869	10,093	11,676	15,860	17,660	16,382
61	ORNE	332	306	380	439	475	494	501	516
62	PAS-DE-CALAIS	7,011	9,370	9,930	12,909	15,855	20,171	25,084	24,466
63	PUY-DE-DÔME	423	1,451	894	664	667	800	1,253	1,253
64	PYRÉNÉES (BASSES)	9,404	8,688	10,996	13,885	17,867	17,297	19,931	19,766
65	PYRÉNÉES (HAUTES)	1,700	2,030	1,884	2,678	2,701	2,863	2,885	3,174
66	PRÈS-LES-BOIS	3,883	4,249	3,894	5,646	7,491	10,900	10,982	10,118
67	RHIN (BAS)	11,716	12,483	15,402	"	"	"	"	"
68	RHIN (HAUT) [Belfort]	12,461	21,168	11,469	4,469	3,290	3,859	8,141	6,146
69	RHÔNE	14,855	9,454	11,703	11,214	14,170	16,971	17,985	18,439
70	SACRE (HAUTE)	1,190	792	2,025	1,825	1,584	1,584	3,255	2,983
71	SACRE-ET-LOIRE	1,037	1,050	1,195	1,529	1,608	3,034	1,752	1,752
72	SARTHE	306	325	519	655	714	684	808	670
73	SAVOIE	"	1,925	2,775	4,475	5,377	6,753	9,294	9,461
74	SAVOIE (HAUTE)	"	1,786	3,676	4,538	5,335	5,835	8,535	7,754
75	SEINE	62,241	94,658	118,487	151,696	135,642	193,046	214,360	219,003
76	SEINE-INFÉRIEURE	1,786	6,507	7,406	8,119	7,251	9,033	10,235	8,640
77	SEINE-ET-MARNE	3,398	4,714	3,917	5,908	6,041	7,867	13,160	9,114
78	SEINE-ET-OISE	4,479	6,429	6,787	10,784	11,946	16,238	22,203	19,757
79	SÈVRES (DEUX)	359	234	235	459	372	612	318	417
80	SOMME	1,224	2,540	4,161	3,405	3,405	4,412	4,689	6,384
81	TAIN	534	169	278	197	426	491	453	603
82	TARN-ET-GARONNE	405	415	394	455	394	580	589	806
83	VAR	12,899	15,161	15,906	16,628	19,648	32,941	24,619	27,326
84	VAUCLUSE	1,344	1,784	1,646	1,737	1,737	1,840	1,907	1,907
85	VENDÉE	116	789	430	180	153	145	453	207
86	VIENNE	527	417	346	1,705	771	696	593	521
87	VIENNE (HAUTE)	370	330	428	507	507	582	510	531
88	YONNE	1,028	1,055	2,885	6,338 (e)	3,421	4,269	9,244	7,647
89	YONNE	1,270	976	1,207	4,284	1,138	2,127	2,549	2,204
TOTALS		379,289	506,381	685,036	740,668	801,754	1,001,090	1,426,531	1,430,211

(a) A l'annexion de la Savoie, un grand nombre d'étrangers du département de l'Ain étaient Savoyards. (b) Même observation pour l'Ain. (c) Carliases réfugiés. (d) En 1871, le département de Meurthe-et-Moselle devient frontrière, c'est ce qui explique l'accroissement subit du nombre des étrangers. (e) Même observation pour le département des Vosges que pour celui de Meurthe-et-Moselle.

**Part proportionnelle de chaque nationalité dans le nombre total des étrangers à chaque dénombrement.**

NATIONALITÉS	ANNÉES.							
	1851.	1861.	1866.	1872.	1876.	1881.	1886.	1891.
Anglais . . . . .	5.3	5.2	4.7	3.5	3.7	3.7	3.2	3.5
Allemands . . . . .	15.0	16.7	16.8	11.1	7.4	8.1	8.9	7.3
Austro-Hongrois . . . . .	"	"	"	0.7	0.9	1.2	1.0	1.05
Belges . . . . .	33.8	41.4	43.5	46.7	46.6	43.2	42.7	41.2
Hollandais et Luxembourgeois . . . . .	"	2.6	2.5	2.3	2.2	2.1	3.3	3.6
Italiens . . . . .	16.7	15.4	15.6	15.2	20.6	24.0	23.5	25.3
Espagnols . . . . .	7.8	7.1	5.1	7.2	7.8	7.4	7.1	6.9
Suisses . . . . .	6.7	7.0	6.6	5.8	6.3	6.6	7.0	7.4
Russes . . . . .	2.4	1.9	1.9	1.3	1.0	1.0	1.0	1.26
Américains . . . . .	"	1.0	1.1	0.9	1.2	1.0	0.9	1.05
Autres nationalités . . . . .	12.3	1.7	2.2	2.3	2.3	1.7	1.4	1.44
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>100.0</b>							

La plus nombreuse est sans contredit, comme on le voit, et a toujours été la nationalité belge, qui, en 1851, comptait déjà plus du tiers; en 1872, près de la moitié du nombre total des étrangers habitant la France, et qui, en 1891, figure encore pour 41.27 p. 100 du total général.

La nationalité italienne vient ensuite, comprenant 25.3 p. 100 du total général; en 1851, elle n'en formait que 16 à 17 p. 100.

Les Allemands entrent dans l'ensemble des étrangers pour 7.3 p. 100; les Suisses, pour 7.4; les Espagnols, pour 6.9; les Anglais, pour 3.5.

Ces six nationalités principales comprennent ensemble plus des neuf dixièmes (91.6 p. 100) des étrangers présents en France.

**RÉPARTITION DES ÉTRANGERS PAR DÉPARTEMENT EN 1891.**

Après avoir étudié la marche progressive de l'immigration étrangère en France, il importe maintenant d'examiner sur quelles parties de la France se sont portés de préférence les étrangers.

L'on a vu plus haut que le nombre total des étrangers qui se sont trouvés présents en France au moment du dernier dénombrement avait été de 1,130,214, soit une proportion de près de 30 étrangers pour 1,000 habitants. Sur 87 départements, 55 comptent plus de 1,000 étrangers; 19 plus de 10,000 et 4 plus de 50,000.

Voici la liste des départements qui comptent plus de 1,000 étrangers :

Départements.	Nombre des étrangers.	Proportion pour 1,000 habitants.
Nord . . . . .	295,987	170
Seine . . . . .	219,003	70
Bouches-du-Rhône. . . . .	92,361	146
Alpes-Maritimes. . . . .	65,220	252
Ardennes. . . . .	33,159	102
Meurthe-et-Moselle. . . . .	29,784	67

Départements	Nombre d'« étrangers	Proportion pour 1,000 habitants.
Var . . . . .	27,526	95
Pas-de-Calais . . . . .	24,466	28
Basses-Pyrénées. . . . .	19,766	47
Seine-et-Oise. . . . .	19,757	31
Rhône. . . . .	18,139	22
Corse . . . . .	17,626	61
Oise. . . . .	16,582	41
Marne . . . . .	16,534	38
Doubs. . . . .	14,062	46
Aisne . . . . .	12,341	21
Hérault . . . . .	11,064	24
Gironde . . . . .	10,790	13
Pyrénées-Orientales . . . .	10,188	48
Savoie. . . . .	9,461	35
Seine-et-Marne . . . . .	9,114	24
Seine-Inférieure. . . . .	8,640	9
Isère . . . . .	8,578	15
Meuse . . . . .	8,399	28
Aude . . . . .	8,220	24
Haute-Savoie . . . . .	7,754	29
Vosges. . . . .	7,647	18
Lot-et-Garonne . . . . .	6,739	23
Gers. . . . .	6,514	25
Somme . . . . .	6,384	11
Belfort. . . . .	6,146	73
Haute-Garonne . . . . .	5,125	11
Ain . . . . .	4,730	13
Aube . . . . .	4,220	15
Côte-d'Or. . . . .	4,053	10
Basses-Alpes . . . . .	3,896	31
Haute-Marne . . . . .	3,514	14
Loire . . . . .	3,452	6
Gard . . . . .	3,449	8
Jura. . . . .	3,392	13
Hautes-Pyrénées. . . . .	3,174	14
Eure. . . . .	2,816	8
Hautes Alpes . . . . .	2,800	24
Somme . . . . .	2,204	6
Vaucluse . . . . .	1,997	9
Loire-Inférieure. . . . .	1,815	3
Saône-et-Loire . . . . .	1,752	3
Ille-et-Vilaine . . . . .	1,559	2
Drôme. . . . .	1,541	5
Calvados . . . . .	1,503	3
Puy-de-Dôme . . . . .	1,253	2
Indre-et-Loire. . . . .	1,244	3
Loiret . . . . .	1,228	3
Eure-et-Loir . . . . .	1,154	4
Maine-et-Loire . . . . .	1,103	3

Ce n'est pas dans les régions les plus peuplées que le nombre des étrangers est le plus élevé. Ce nombre dépend surtout de la situation géographique des départements, des arrondissements et des cantons et de la facilité de leurs voies de communication avec les pays voisins. Aussi voit-on la plus grande partie des étrangers retenus près des frontières.

Dans les pays non limitrophes de la France, un fait analogue se produit, l'on en compte un plus grand nombre dans les régions de la France qui sont le plus rapprochées. Par exemple, les Hollandais, les Norvégiens, les Suédois, les Danois, se trouvent en plus grand nombre au nord de la France ; les Grecs, les Portugais, les Turcs, se tiennent de préférence dans le Midi.

En examinant de très près la répartition géographique des étrangers, par département, par arrondissement et finalement par canton, j'ai été amené à conclure que les parties de notre pays dans lesquelles il y a une très notable proportion d'étrangers, sont encore fort peu étendues. Une seule longue bande sinueuse et présentant quelquefois des rameaux allant s'élargissant et s'épanouir autour de grands centres, comme Paris, Lyon, Bordeaux, règne tout le long de la frontière et contient une forte densité d'étrangers. Partout ailleurs, sauf dans certains centres industriels, ou dans quelques régions attirant plus spécialement les étrangers, l'élément étranger est insignifiant.

J'ai dressé une carte par canton indiquant la proportion des étrangers et indiquant par des teintes plus ou moins foncées les zones où l'on trouve les différentes proportions ; un coup d'œil jeté sur cette carte montre que les Belges, après avoir inondé le département du Nord, entrent dans le Pas-de-Calais par l'est de ce département, sans se répandre jusqu'à la mer, mais qu'ils suivent la vallée de l'Oise pour aller affluer à Paris et autour de Paris. Les Luxembourgeois viennent par la vallée de l'Aisne, les Allemands suivent la Marne. Les bords de la Loire, surtout depuis Tours, sont habités par un assez grand nombre d'étrangers, de diverses nationalités. Dans le Midi les Espagnols entrent en France par certaines vallées des Pyrénées, surtout celle qui livre passage à la Garonne, et par la vallée de Montlouis ; à chaque extrémité des Pyrénées par Bayonne et par Cerbère, un grand nombre d'Espagnols viennent s'établir en France. Ce sont surtout des travailleurs agricoles qui viennent combler les déficits produits par l'émigration et la faible natalité de certaines parties des départements du Gers, de Lot-et-Garonne. Il est remarquable que, par exception, les étrangers ne semblent pas suivre le cours de la Garonne.

Dans certains cantons du Nord, comme ceux de Tourcoing, de Roubaix et du Sud-Est, comme ceux de Nice, de Grasse, la proportion des étrangers est réellement surprenante : il y a égalité dans quelques-uns, entre la population française et la population étrangère.

Par contre, diverses régions du Centre, de la Vendée, de la Bretagne ne renferment aucun étranger.

L'immigration des populations voisines de notre pays est donc toute localisée, et très restreinte en superficie en même temps que très intense en proportion.

COMPARAISON DU NOMBRE DES ÉTRANGERS DE CHAQUE NATIONALITÉ EN 1891  
AVEC LA POPULATION DE LEUR PAYS D'ORIGINE.

Jusqu'ici le nombre des étrangers présents en France a été surtout considéré sous le rapport de la part soit proportionnelle de chaque nationalité à la population totale de la France, ou de chaque département, soit à l'ensemble des étrangers de toute nationalité.

C'est ainsi qu'il a été montré que dans l'ensemble de la population française les étrangers comptent pour à peu près 3 p. 100, et que les Belges, par exemple, constituent les 41 centièmes des étrangers, les Italiens les 25 centièmes, alors que les Espagnols, les Allemands et les Suisses n'entrent dans le total des étrangers que pour une part égale ne dépassant guère 7 p. 100 environ.

Les nombres bruts des étrangers présents en France au moment des recensements ne donnent qu'une idée imparfaite du mouvement qui les porte à quitter leur pays, et à s'établir dans le nôtre, si on ne compare pas l'effectif respectif de chacune des colonies étrangères à la population de son pays d'origine.

Il est évident, en effet, que, à égalité de nombre d'immigrés (83,000), les Suisses ont une tendance beaucoup plus grande que les Allemands à venir s'établir en France, puisque la Suisse ne compte que 3,000,000 d'habitants, tandis que l'Allemagne en compte 49,000,000.

C'est dans le but de faire des comparaisons utiles entre les diverses tendances des principaux pays qui fournissent des immigrants à la France et pour indiquer les nations qui comptent chez nous le plus de représentants, toutes proportions gardées, c'est pour permettre ces rapprochements instructifs que le tableau suivant a été dressé. (Voir p. 428.)

D'après ce tableau, qui comprend 19 nationalités ou pays, ce sont les Luxembourgeois qui ont la plus forte tendance à émigrer en France, nous en trouvons dans notre pays près de 15,000 pour 100,000 habitants du Grand-Duché, soit près d'un septième. Viennent après : la Belgique, qui compte chez nous 7,690 nationaux par 100,000 habitants de son territoire, soit environ 1 pour 13; la Suisse, qui en compte 2,840 sur 100,000 habitants, soit 1 sur 35.

L'Italie figure au quatrième rang avec une proportion beaucoup plus faible, 925 immigrés pour 100,000 habitants; puis l'Espagne, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Angleterre, etc.; l'Espagne ne donne plus que 443 immigrés sur le même nombre d'habitants.

Au sixième rang viennent les Pays-Bas : 200 immigrés par 100,000 habitants ;

Au septième rang l'Allemagne qui, occupant le troisième rang pour le nombre absolu, ne compte que 169 immigrés sur 100,000 habitants.

Les rangs suivants sont occupés par l'Angleterre (105 par 100,000 habitants), la Grèce (93), la Norvège (46), l'Autriche (41), le Danemark (34), le Portugal (31), la Suède (24).

Les pays d'Europe qui envoient le moins d'immigrants en France sont, après la Suède qui occupe le 14<sup>e</sup> rang, la Roumanie, la Serbie et la Bulgarie (18 immigrés pour 100,000 habitants); la Russie, 16 pour 100,000 habitants; la Hongrie, 13 pour 100,000 habitants.

**Proportion, par rapport à la population de leur pays d'origine,  
des étrangers recensés en France en 1891.**

Numéros de classement.	Nationalités.	Nombre		Proportion pour 100,000 habitants.
		des étrangers présents en France.	des habitants de chaque pays d'origine	
8	Anglais, Écossais et Irlandais .	39,687	37,888,153	105
19	Américains du Nord . . . . .	7,024	89,250,000	8
18	— du Sud. . . . .	4,828	36,420,000	13
7	Allemands . . . . .	83,333	49,428,470	169
11	Autrichiens. . . . .	9,648	23,895,413	41
17	Hongrois. . . . .	2,261	17,449,705	13
2	Belges. . . . .	465,860	6,069,321	7,676
6	Hollandais . . . . .	9,078	4,548,596	200
1	Luxembourgeois. . . . .	31,248	211,068	14,804
4	Italiens . . . . .	286,042	30,947,306	924
5	Espagnols . . . . .	77,736	17,545,160	443
13	Portugais. . . . .	1,331	4,348,551	31
3	Suisses. . . . .	83,117	2,933,334	2,834
16	Russes. . . . .	14,357	91,861,910	16
14	Suédois . . . . .	1,155	4,784,675	24
10	Norvégiens. . . . .	915	1,999,176	46
12	Danois. . . . .	741	2,172,205	34
9	Grecs . . . . .	2,035	2,187,208	93
15	Roumains, Serbes, Bulgares. .	1,677	9,047,054	18
	Pour mémoire, la population de la Turquie n'étant pas connue exactement . . .	(1,854)	(4,790,000?)	(37?)
	<b>Totaux (sans l'Amérique) .</b>	<b>1,112,072</b>	<b>307,317,305</b>	<b>350</b>
	<b>Totaux (avec l'Amérique) . .</b>	<b>1,123,924</b>	<b>432,987,305</b>	<b>26</b>

L'Amérique du Sud nous envoie 13 et l'Amérique du Nord 8 immigrés pour 100,000 habitants.

Il n'est pas sans intérêt, après avoir examiné l'intensité de l'immigration des étrangers en France, de rechercher quelle est la proportion des Français habitant chacun des principaux pays étrangers.

Les tableaux suivants donnent à cet égard des comparaisons utiles. Les éléments qui y figurent ont été puisés dans les statistiques des dénombrements étrangers, dans les rapports des agents diplomatiques et consulaires, et dans les statistiques de l'émigration française pendant ces dernières années.

PAYS.	Nombre d'étrangers de chaque pays habitant en France.			Nombre de Français habitant à l'étranger.		
	Nombre absolu.	Proportion pour 100,000 habitants		Nombre absolu.	Proportion pour 100,000 habitants	
		de chaque pays d'origine.	de France.		de chaque pays d'origine.	de France.
Angleterre . . . . .	39,687	105	104	26,600	70	69
Allemagne . . . . .	83,333	169	217	24,200	49	63
Autriche-Hongrie . . . . .	11,909	29	32	3,100	7.5	8
Belgique . . . . .	465,860	7.690	1.215	52,000	860	136
Pays-Bas . . . . .	9,078	200	24	1,400	31	3.6
Luxembourg . . . . .	31,248	14.800	81	1.392	655	3.5
Italie . . . . .	286,042	925	746	11,000	35	29.0
Espagne . . . . .	77,736	443	203	18,000	102	47
Portugal . . . . .	1,331	31	3.5	346	8	0.9
Suisse . . . . .	83,117	2.840	217	54,000	1.835	141
Russie . . . . .	14,357	16	37.5	5,200	6	13
Suède . . . . .	1,155	24	3	152	3	0.4
Norvège . . . . .	915	46	2.4	60	3	0.16
Danemark . . . . .	741	34	1.9	138	6	0.4
Grèce . . . . .	2,035	93	5.3	1,000	46	2.6
Roumanie, Serbie et Bulgarie. . . . .	1,677	18	4.4	1,230	13	3.2
Turquie . . . . .	1,851	373 (1)	4.8	2,000	41 (?)	5.2
Monaco . . . . .	(2)	(?)	(?)	5,000(3)	3.600	13
	<u>1,112,072</u>	<u>350</u>	<u>2.900</u>	<u>207,000</u>	<u>64</u>	<u>540</u>

L'on voit, d'après les chiffres ci-dessus, que dans les échanges de population entre les différents pays et la France, notre pays a presque toujours reçu, en Europe du moins, plus d'immigrants qu'il n'a donné d'émigrants; hors d'Europe on constate un phénomène inverse :

PAYS.	Nombre d'étrangers de chaque pays habitant en France.			Nombre de Français habitant à l'étranger.		
	Nombre absolu.	Proportion pour 100,000 habitants		Nombre absolu.	Proportion pour 100,000 habitants.	
		de chaque pays d'origine.	de France.		de chaque pays d'origine.	de France.
Europe . . . . .	1,112,072	350	2.910	207,000	6.4	549
Afrique (pays autres que l'Algérie) . . . . .	813	(?)	2.2	60,000	(?)	156
Asie (sauf les colonies françaises de l'Inde) . . . . .	343	(?)	0.9	15,000	(?)	39
Amérique du Nord . . . . .	7,024	8	18.3	130,000	145	340
Amérique du Sud . . . . .	4,828	13	12.5	101,000	277	266
Océanie (sauf les colonies françaises) . . . . .	(?)	(?)	(?)	4,000	(?)	10
Nationalités diverses et inconnues . . . . .	5,131	(?)	13.4	»	(?)	»
Totaux . . . . .	<u>1,130,211</u>	<u>75</u>	<u>2,960</u>	<u>517,000</u>	<u>35</u>	<u>1.360</u>

(1) Le nombre d'habitants de la Turquie est inconnu  
(2) Le nombre de Monegasques présents en France est inconnu.  
(3) Evaluation donnée par le gouvernement monegasque

En examinant la part de chacune des parties du monde dans l'immigration en France et dans l'émigration française, l'on constate donc le fait inverse : il y a vingt fois plus de Français en Amérique que d'Américains en France. Quant aux autres parties du monde, l'Asie, l'Afrique et l'Océanie, le nombre de leurs originaires présents en France ne dépasse pas beaucoup 1,000 individus, tandis que l'on y compte plus de 80,000 Français

Les deux tableaux précédents montrent en outre que c'est dans les pays limitrophes de la France qui possèdent le plus grand développement de frontières communes, que l'on compte le plus de Français émigrés. En Suisse, 1,835 pour 100,000 habitants de ce pays; viennent ensuite la Belgique, 860 Français pour 100,000 habitants; l'Espagne, 102 Français pour 100,000 habitants.

En Europe, le pays qui contient relativement le plus de Français eu égard à sa population est en 5<sup>e</sup> ligne, après l'Espagne, l'Angleterre : 70 Français par 100,000 habitants; puis viennent :

Pays	Proportion de Français par 100,000 habitants	Pays.	Proportion de Français par 100,000 habitants.
L'Allemagne. . . . .	49	L'Italie . . . . .	35
La Grèce . . . . .	46	Les Pays-Bas. . . . .	31
La Turquie (approximativement).	41	La Roumanie, Serbie et Bulgarie . .	13

Les autres pays de l'Europe comptent moins de 10 Français pour 100,000 habitants.

Pour ce qui est de l'Amérique, la proportion des Français est beaucoup plus forte, toute proportion gardée : l'Amérique du Sud prendrait rang avec 277 Français sur 100,000 habitants et l'Amérique du Nord avec 145 Français, entre le Luxembourg et l'Espagne.

L'on voit que, à l'inverse de ce qui se passe en Europe, l'importance de l'émigration n'est pas toujours en proportion de la distance.

#### CLASSEMENT DES ÉTRANGERS D'APRÈS LE LIEU DE LEUR NAISSANCE.

Classés d'après le lieu de naissance les 1,130,211 étrangers recensés en France en 1891, se divisent comme il suit : 277,725, près du quart, étaient nés dans la commune où ils ont été recensés ; 78,127 (6.9 p. 100), dans d'autres communes du département ; 64,990 (5.8 p. 100), dans d'autres parties de la France ; ces trois catégories réunies représentent 37.3 p. 100 du total général des étrangers. On trouve donc, en moyenne, à peu près un étranger né en France, sur 3 étrangers recensés. La proportion en était de 38.3 p. 100 en 1886, il y a donc eu une légère diminution dans le nombre des étrangers nés en France, 11,400 en nombre absolu, ce qui s'explique facilement par les nombreuses naturalisations qui ont suivi la mise en vigueur de la loi du 28 juin 1889.

Le nombre des étrangers nés en Algérie ou dans une colonie française est très faible : 2,369, soit 0.2 p. 100.

Quant aux étrangers nés hors de France, leur nombre a été de 707,000, soit 62 5 p. 100, proportion légèrement supérieure à la moyenne constatée en 1886.

**Population étrangère classée d'après le lieu de naissance**

(Dénombrements de 1886 et 1891.)

	Nombre absolu		Proportion p. 100.	
	1886	1891.	1886	1891.
Étrangers nés dans la commune où ils ont été recensés . . . . .	285,685	277,725	25.4	24.6
Nés dans une autre commune du département . . . . .	78,785	78,127	7.0	6.9
<b>Total des étrangers nés dans le département où ils ont été recensés . . .</b>	<b>364,470</b>	<b>355,852</b>	<b>32.4</b>	<b>31.5</b>

La moyenne générale étant de 37 nés en France, sur 100 étrangers, varie de 12 dans le Finistère, département dans lequel il y a d'ailleurs assez peu d'étrangers, à plus de 50 p. 100, dans certains départements tels que les Ardennes, l'Aisne et le Pas-de-Calais, voisins de la Belgique, et où de nombreuses familles de ce pays semblent être venues se fixer définitivement en France.

Du côté de la frontière de l'Est, où les Allemands sont en plus grand nombre, la proportion des individus nés en France est de 29 à 37 p. 100, sauf à Belfort où elle tombe à près de 17 p. 100.

Du côté de la Suisse, la proportion est un peu plus forte, 32 p. 100 dans le Doubs, 34.5 dans le Jura, 47 dans l'Ain, 36.5 dans la Haute-Savoie

La proportion des étrangers nés en France descend à moins de 30 p. 100 dans les Alpes-Maritimes, les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, l'Isère, la Drôme, la Savoie, tous départements où les Italiens sont en majorité; elle descend aussi très bas dans l'Aude et l'Hérault (23.8 et 23.1 p. 100), où les Espagnols dominent, mais elle se relève à 37.6, 40 et 45 p. 100 dans les Pyrénées-Orientales, les Hautes-Alpes et les Basses-Pyrénées.

Il y a lieu de remarquer enfin que dans la plupart des départements du massif central, la proportion dont il s'agit est relativement forte et dépasse 50 p. 100, tandis que la Bretagne et la Normandie en comptent en général moins de 25 p. 100 (Finistère 12 p. 100, Ille-et-Vilaine 14 p. 100, Côtes-du-Nord 20.5 p. 100, Manche 23 p. 100). Dans la Seine la proportion est de 30 p. 100.

De ce qui précède, il semble résulter que tous les étrangers ne se fixent pas également volontiers en France, que ce sont les Belges qui, toutes proportions gardées, fournissent, sur le sol français, le plus grand nombre de naissances, tandis que les Italiens n'y font le plus souvent qu'un séjour passager.

(A suivre.)

VICTOR TURQUAN.